



## **Baisse de l'indemnisation des arrêts maladie : Des dizaines, voire des centaines d'euros en moins à partir de la paye d'octobre : véritable provocation !**

Suite au budget Barnier dégradé par le budget Bayrou, tout agent en Congé Maladie Ordinaire (CMO) perd 10% de sa rémunération depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025. En plus du jour de carence qui sanctionne injustement les arrêts maladie depuis 2018, la ponction de 10% s'applique sur l'ensemble de la rémunération, traitement et primes comprises, hormis le supplément familial et l'indemnité de résidence.

**Alors que les décrets relatifs à cette baisse du taux d'indemnisation des congés maladie ordinaire sont parus à la hâte en février 2025, pour sanctionner les personnels malades le plus vite possible, la mesure sera mise en œuvre à partir de la paye d'octobre.**

Le ministère vient en effet d'annoncer :

*Les congés de maladie intervenus antérieurement à cette prise en compte automatique et qui n'ont pas encore été régularisés, feront l'objet d'une régularisation :*

- *Sur la paye d'octobre pour les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé pour les montants restant à retenir après la première reprise du lissage réalisée sur la paye de juillet ;*
- *Sur les payes de novembre et de janvier pour les personnels enseignants du public et du privé et professions assimilées, AESH et AED.*

Le gouvernement Lecornu est tombé après celui de Bayrou, dont le budget de guerre prévoyait 44 milliards d'euros d'économies sur le dos des salariés (en particulier des salariés en Affectation Longue Durée) et des services.

**Les personnels peuvent se voir retirer jusqu'à 30% de leur salaire sur une même paye, parfois déjà à mi-traitement. Cette mise en œuvre de cette réforme est une démonstration du caractère injuste et intolérable de ces budgets d'austérité.** Cette mesure va encore dégrader les conditions d'existence des agents qui subissent depuis des décennies le gel du point d'indice (31,5 % de perte de pouvoir d'achat depuis l'année 2000).

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir pour rejeter tout nouveau budget d'austérité et exiger la satisfaction de toutes nos revendications : **abrogation de la réforme des retraites, stop à la politique belliciste et austéritaie, arrêt immédiat de toutes les contre-réformes en cours, augmentation immédiate des salaires et des pensions, abrogation du jour de carence et du rapt de 10% sur les personnels malades !**

*Montreuil, le 9 octobre 2025*